

## **Le SNESSI, Syndicat National des Entreprises de Systèmes et Solutions d'impression publie son guide vert pour une gestion durable du document**

**32 milliards, c'est le nombre de pages imprimées qui sont oubliées sur l'imprimante ou jetées avant lecture, soit l'équivalent de 400 millions d'euros<sup>1</sup> sans compter les effets sur l'environnement. Parallèlement à ce constat, les acteurs du marché de l'impression se sont donnés comme objectif de réduire de 10% leurs émissions de CO<sup>2</sup> d'ici 2010<sup>2</sup>. Pourquoi aller au-delà des exigences fixées par le protocole de Kyoto ? Quels sont les moyens utilisés ? Comment sensibiliser les entreprises à une gestion durable du document ? Autant d'interrogations auxquelles le SNESSI et ses adhérents ont souhaité répondre à travers un guide vert alliant informations utiles, pédagogie et prise de conscience.**

Le 18 juin dernier, le SNESSI et la grande majorité des industriels de l'impression, créaient l'événement dans l'univers de l'impression avec la 2<sup>ème</sup> édition d'*Initiative Développement Durable* au Musée de l'Homme à Paris. En droite ligne de cette manifestation, le SNESSI édite son guide vert **Notre Engagement n'est pas qu'une impression**, en libre téléchargement sur son site [www.snessi.com](http://www.snessi.com)

***Le Développement Durable est un angle essentiel dans la nouvelle orientation métier des constructeurs d'impression.*** Bernard Decugis, Président du SNESSI.

Véritable manifeste pour une impression et un traitement durable du document, cet ouvrage se veut un outil de sensibilisation, d'information et de méthodologie dédié aux entreprises - direction générales, directions financières, services achats, directions des systèmes d'information - décideurs publics ou toute autre organisation préoccupée par le Développement Durable. Le SNESSI y présente une vision claire des enjeux relatifs aux thématiques environnementales dans le domaine de l'impression en dressant un état des lieux, les avancées et les perspectives du secteur. Soucieux également d'apporter une réflexion durable sur la gestion des documents, le SNESSI propose une refonte des process et retrace les éco-gestes à adopter. Pour illustrer ce livret et rendre concret les efforts réalisés par les constructeurs, les adhérents du SNESSI dévoilent au fil des pages leurs indicateurs environnementaux.

---

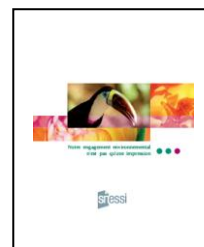
<sup>1</sup> Source SNESSI

<sup>2</sup> Source SNESSI

**1- Une profession mobilisée pour maîtriser ses impacts sur l'environnement :**  
le secteur de l'impression face au Développement Durable, hier, aujourd'hui, demain et après-demain

**2- Vers une gestion durable du document :** méthodologie en 5 étapes

**3- Eco-gestes :** détail des 8 gestes à adopter en entreprise ou chez soi



**Pour télécharger le guide vert et s'informer davantage sur la gestion durable du document, rendez-vous sur**

**<http://www.snessi.com/news/initiative-developpementdurable>**

**A propos du Syndicat National des Entreprises de Systèmes et de Solutions D'impression (SNESSI) :**

Le SNESSI regroupe dix-huit entreprises intervenant en tant que constructeurs dans les domaines de la copie, de l'impression en réseau et des solutions de gestion du document destinées aux entreprises.

Le SNESSI est un syndicat qui a pour particularité d'être avant tout au service des entreprises en leur apportant des outils à forte valeur ajoutée sur les thèmes de l'environnement, du marketing, des ressources humaines et de la finance. Ceux-ci leurs permettront de se situer plus efficacement sur le marché de l'impression. Le syndicat rassemble la quasi-totalité des acteurs du marché de l'impression et de la copie, ce qui représente plus de 11 milliards € de chiffre d'affaires.

Pour de plus amples informations sur le SNESSI : [www.snessi.com](http://www.snessi.com)

**Contacts Presse SNESSI**

**SC Conseil**

Sandrine Charpentier – Tel 06 07 35 78 29 / [sandrine.charpentier@scconseil.fr](mailto:sandrine.charpentier@scconseil.fr)

Laetitia Bierre-Agnolutto – Tel 01 30 30 73 78 / [laetitia.bierre@scconseil.fr](mailto:laetitia.bierre@scconseil.fr)